

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2013

L'an deux mil treize, et le douze du mois de septembre, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Gilles BRUN, Président**

Présents : MM. G. BRUN - D. ANDREANI - I. BENIGNI - L. BICCHIERAY - D. BICCHIERAY - E. CECCALDI - JB. CECCALDI - A. FALCUCCI - J. EMMANUELLI - P. GUGLIELMACCI - P. GUIDONI - J. LUCIANI, représenté par ALBERTI Antoine - M. LUCIANI - F. MARCHETTI - E. MUNIER - JM. NOBILI - M. PARIGGI - JP. PINELLI - R. POIRON - A. SANTINI - JM. SEITE - F. SEVEON.

Absent(s) : MM. JP. ANSALDI - P. CECCALDI - MD CLAVEAU - E. MARCELLI - E. ORSINI - MT. PETRUCCI - E. SUZZONI.

Absent(s) ayant donné procuration : R. SANTELLI à G. BRUN - JM. TEALDI à F. MARCHETTI - I. TOMMASINI à R. POIRON.

Secrétaire : F. MARCHETTI

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 32		
Présents 22	Absents 7	Procurations 3
VOTE PUBLIC		
Pour 25	Contre 0	Abstentions 0

Date de convocation : 05/09/2013

Date d'affichage :

OBJET :

**MARCHE DE FOURNITURES ET
INSTALLATION DE MATERIEL
EQUIPEMENT ET MOBILIER DU
COMPLEXE SPORTIF**

Le Président rappelle aux délégués communautaires le marché de fournitures pour l'installation du mobilier et des équipements du complexe sportif. Ce marché comporte 10 lots.

Il s'avère nécessaire de réaliser un ajustement mineur pour le lot n°1 relatif au contrôle d'accès et la billetterie automatisée de l'accueil.

Le titulaire de ce marché est l'entreprise ELISATH - 10 rue Préfet Claude Erignac - ZA du Breuil - 54850 MESSEIN.

Lot n°1

AVENANT N°1

Le montant du marché est le suivant :

Lot n°1 - Contrôle d'accès et billetterie automatisée : 62 487.50 € HT.

A l'issue de la première phase d'installation des équipements, en concertation avec le titulaire et sur la base de ses recommandations techniques, il est souhaitable de modifier le sous-détail des prestations comme suit :

- Suppression d'un module d'accès en sortie double à l'accès piscine : - 1525 €
- Suppression de 3 lecteurs RFID à l'accès des squashes : - 960 €
- Ajout d'un lecteur RFID pour saisie des effectifs groupes au comptoir d'accueil : + 800 €
- Ajout d'une imprimante couleur de cartes plastiques + 1 webcam et logiciel d'impression : + 1590 €
- Complément de cartes RFID avec logo 1 couleur et impression CSN au verso : + 136 €
- Remise : - 41 €

Solde : 0 €, cet avenant n'a pas d'incidence financière sur le marché.

Ce projet d'avenant est proposé ce jour à l'assemblée pour approuver ces modifications.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

APPROUVE l'exposé du Président.

AUTORISE celui-ci à signer l'avenant objet de la présente.

Fait et délibéré, le 12 septembre 2013

Pour copie conforme

Le Président



Certifié exécutoire par le
Président, compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture.

Délibération transmise à la
Sous-Préfecture de CALVI,
le

SOUS-PREFECTURE
CALVI

17 SEP. 2013

AR N°.....